

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

## ENTRETIEN HIVERNAL DES RUES ET TROTTOIRS INCLUANT : DÉNEIGEMENT, DÉGLAÇAGE, RAMASSAGE ET DISPOSITION DE LA NEIGE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Mathieu Robillard, directeur général et greffier-trésorier :

La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan demande des soumissions pour les travaux de déneigement et de déglaçage des chemins, propriétés de la Municipalité, ainsi que les services d'entretien des stationnements municipaux et le ramassage et disposition de la neige, soit pour 1 an (2025-2026), pour 2 ans (2025-2026, 2026-2027) ou pour 3 ans (2025-2026, 2026-2027, 2027-2028).

Des soumissions, sous pli cacheté, seront reçues avant 11 h 00, heure locale, le 11 août 2025, à l'adresse suivante :

M. Mathieu Robillard, directeur général et greffier-trésorier MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN 7, rue du Dr-Wilfrid-Locat (bureau de la réception) Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0

Pour être ouvertes publiquement le même jour à 11 h 00, heure locale. Toutes les conditions pertinentes sont déterminées dans les documents d'appel d'offres qui peuvent être obtenus par le biais du système électronique d'appel d'offres (SEAO-2025-05).

La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.